



FORUM PARLEMENTAIRE

SUR LES ARMES LÉGÈRES ET DE PETIT CALIBRE

Déclaration de principe sur la transparence au sein de l'état et le secret sur les armes et la défense

Bureau du Forum parlementaire sur les armes légères et de petit calibre (ALPC) réuni à Berlin, Allemagne, le 30 novembre 2013

Une attitude ouverte du gouvernement est l'une des pierres angulaires des démocraties qui fonctionnent bien c'est pourquoi il est essentiel de fournir aux parlementaires des données pertinentes pour leur permettre de surveiller les actions des gouvernements et les maintenir dans l'obligation de rendre des comptes. L'Organisation des Nations Unies (ONU) a souligné que la transparence et la responsabilisation sont nécessaires pour atteindre les meilleurs résultats, c'est-à-dire une efficacité maximale et une diminution de la corruption¹. Bien que cela soit largement accepté au sein des pays démocratiques, il existe une exception à la règle, qui est la sécurité nationale. Dans les établissements de défense et de sécurité, le secret est la norme qui maintient les actions de ce domaine gouvernemental plus ou moins à l'abri des regards des parlementaires.

Les secteurs de la sécurité et de la défense ont été les secteurs gouvernementaux les plus fermés. Par exemple, les audits et le processus de budgétisation de la défense sont souvent occultés au grand public, ainsi qu'aux parlementaires. En ce qui concerne les transferts d'armes, aussi bien les gouvernements que les fabricants d'armes sont incités à maintenir de hauts niveaux de secret, offrant l'anonymat aux acheteurs, tout en maintenant le secret des opérations gouvernementales. Puisque l'État est le premier et le principal responsable de la sécurité de ses citoyens et de la protection de ses frontières contre les attaques de l'étranger, on invoque que l'exception faite pour la sécurité nationale est nécessaire. Cependant, l'évolution des technologies de l'information s'apaise de plus en plus

¹ Strengthening the UN (Renforcer l'ONU). Extrait le 23 juillet 2013 du site <http://www.un.org/en/strengtheningtheun/accountability>

l'exception concernant la sécurité nationale et le besoin de secret, car une quantité croissante de données est accessible sur des sources en accès libre.

Le secret a donc un prix. Le manque de transparence entraîne un manque de mise en responsabilité des gouvernements, ce qui rend le secteur de la défense et du commerce international des armes particulièrement vulnérable aux abus de la corruption. La corruption réduit l'efficacité opérationnelle des forces armées et des services de sécurité, et amenuise la confiance dont elles bénéficient auprès du public. Sans un contrôle suffisant des transferts d'armes, d'autres intérêts passent avant la sécurité et la qualité, ce qui implique un risque pour la vie des soldats. Non seulement la corruption des secteurs de la défense et de la sécurité nuit aux institutions de défense, mais elle a en outre des incidences négatives sur le développement économique et social des pays, elle affaiblit les gouvernements pour leur manque d'intégrité, réduit la confiance du public dans les autorités et mine les opérations de maintien de la paix. L'association Transparency International estime à au moins 20 milliards de dollars US par an la perte du secteur due à la corruption².

Un argument présenté a été que la transparence des transferts d'armes fait du tort aux pays producteurs, car un certain nombre de marchés potentiels seraient sensibles à l'exposition. Toutefois, des études ont démontré que cette hypothèse est fautive, il n'existe aucune interdépendance entre le degré de transparence et la production d'armes³. Par contre, le manque de transparence et de contrôle généré par de hauts niveaux de secret au sujet des transferts d'armes entraîne des fuites vers le commerce illégal par suite de vols ou de corruption, et il met les armes entre les mains d'insurgés, de groupes de guérilla, de bandes armées, de pirates et de terroristes. C'est particulièrement le cas en ce qui concerne les ALPC. La circulation illégale des ALPC et de leurs munitions déstabilise les communautés et impacte la sécurité et le développement dans toutes les régions du monde.

La publication des données de fabrication et de transfert des armes, de leur stockage et des budgets de la défense est une question délicate pour de nombreux États. Toutefois, la transparence a des avantages indéniables. Les données accessibles au public concernant les transferts d'armes sont essentielles pour évaluer les exportations et les politiques d'acquisition d'armes des États, et elles aident à déterminer si une accumulation d'armes excessive et déstabilisante est en cours. Qui plus est, lorsque les États se conduisent d'une manière prévisible et transparente, l'échange d'informations entre les États inspire la confiance et renforce la coopération. Le fait de publier des données renforce en outre le secteur de la défense en réduisant la corruption, en encourageant les restrictions sur les transferts ou la production des armes et peut contribuer à une diplomatie préventive. Ainsi, la

² Transparency International. Extrait le 2 août 2013, du site http://transparency.org/topic/detail/defence_security

³ Les exportations d'armes sous le projecteur (Shining a Light on Small Arms Export): The Record of State Transparency (Rapport sur la transparence des États), Publication hors-série No.4, NISAT (Initiative norvégienne sur le transfert des ALPC).

transparence peut limiter l'exagération des menaces, des malentendus et des erreurs d'appréciation qui peuvent entraîner la course aux armements, et des conflits armés peuvent être évités.

Pour assurer la transparence du plus grand nombre de pays possible, des règles et des normes internationales qui fonctionnent bien sont nécessaires. Le registre des armes classiques des Nations-Unies UNROCA a été instauré dans ce dessein. Depuis sa création en 1991, ce registre a reçu les rapports de plus de 170 États. Le registre UNROCA est outil essentiel qui apporte une signification pratique au concept de la « transparence des armements ». En dépit du niveau élevé de contribution à l'UNROCA au début des années 2000, cette participation a notablement diminué au cours de ces dernières années. En particulier, des occasions d'étendre la portée de l'UNROCA pour comprendre la déclaration des transferts d'ALPC en tant que huitième catégorie d'armes n'ont pas été mises à profit.

Le traité sur le commerce des armes (TCA), adopté par l'Assemblée générale le 2 avril 2013, est un contrat multilatéral et juridiquement contraignant qui fixe des normes communes pour le commerce international des armes classiques, y compris les ALPC, et qui vise à réduire le commerce illégal des armes. Ce traité a pour but de promouvoir la responsabilité et la transparence des États signataires en ce qui concerne les transferts d'armes classiques, en exigeant des déclarations annuelles des importations et exportations à un secrétariat du Traité. Le TCA devrait aussi fournir aux parlementaires les instruments leur permettant de remplir leur rôle de surveillants, en augmentant leur capacité de contrôle sur le secteur de la défense et de la sécurité, y compris la production et le transfert d'ALPC, dans leurs pays respectifs. Dans le même temps, les parlementaires eux-mêmes devraient s'activer et assurer que le TCA soit ratifié par leurs propres pays.

Un budget de la défense transparent et détaillé et des rapports publics facilement accessibles sur les transferts d'armes sont fondamentaux pour les parlements lorsqu'ils examinent les dépenses militaires approuvées des gouvernements et les exportations et importations d'armes, et ce processus sera facilité par la ratification du TCA. Dans leur rôle de représentants, de législateurs et de surveillants, les parlementaires pourraient jouer un rôle important pour assister les gouvernements dans la formulation puis dans la surveillance du respect des stratégies de contrôle des ALPC. Cela comprend l'établissement d'une structure législative nationale sur les ALPC ; la participation à la formulation de stratégies nationales de contrôle des ALPC, la surveillance de la mise en œuvre du contrôle des ALPC et de l'assurance que les gouvernements respectent et mettent en œuvre les engagements pris sur les questions concernant les armes et la défense. Plus il y aura de transparence dans le secteur de la défense et de la sécurité, plus il sera facile pour les parlementaires de prendre des mesures et d'exercer leurs fonctions.

De nombreux parlements travaillent à perfectionner la surveillance parlementaire des transferts d'ALPC. Au Royaume-Uni, quatre commissions parlementaires sur le contrôle des exportations d'armes joignent leurs forces pour examiner les dépenses, l'administration et la stratégie du

gouvernement sur les exportations d'armes. En Suède, une commission parlementaire examine les prévisions d'avenir du contrôle des exportations d'armes, avec pour objectif principal de proposer une nouvelle législation visant à intensifier les contrôles à l'exportation vers les pays non démocratiques. En Espagne, la surveillance parlementaire s'est accrue en vertu d'une nouvelle législation approuvée en 2007. Celle-ci a fait progresser la transparence dans les exportations d'armes, fournissant des informations aux parlementaires sur une base semi-annuelle ainsi que l'option d'évaluer et de fournir des recommandations au gouvernement.

Objectifs

Le Bureau du Forum parlementaire sur les armes légères et de petit calibre (ALPC) réuni à Berlin, Allemagne, le 30 novembre 2013 ;

Reconnaît le lien entre la transparence et la responsabilité, ainsi que le lien entre le secret et la corruption.

Convient que le rôle de l'État est d'assurer la sécurité de tous les citoyens, c'est pourquoi la transparence dans le secteur de la défense et de la sécurité est une question sensible.

Souligne l'importance de la transparence gouvernementale envers les parlementaires pour remplir leur rôle de surveillance, en tenant leurs gouvernements responsables de leurs actions.

Attire l'attention sur les risques de corruption au sein du secteur de la défense et de la production et le transfert d'armes, causés par le secret qui entoure ces établissements, et les effets dévastateurs de la corruption aussi bien au sein des États que dans les relations entre États.

Reconnaît que le lien entre le secret et la corruption est particulièrement pertinent lorsqu'il s'agit d'ALPC

Reconnaît également que de hauts niveaux de secret accompagnés de peu ou pas d'informations aux parlementaires, les risques de détournement des ALPC vers le marché noir par les vols ou la corruption peuvent mettre des ALPC entre les mains d'insurgés, de groupes de guérilla, de membres de bandes, de pirates et de terroristes et d'autres personnes non autorisées

Note les avantages de la transparence dans les transferts d'ALPC et les budgets de défense, pour asseoir la confiance entre les États et encourager la coopération, ce qui contribue à une diplomatie préventive, qui réduirait la corruption, aiderait à déterminer des accumulations excessives et limiterait les menaces exagérées et les malentendus qui pourraient conduire à la course aux armements, ce qui signifie que les conflits armés peuvent être évités.

Soutient les efforts au niveau régional pour viser des normes communes concernant le règlement de transparence dans les établissements de défense et de sécurité, y compris la production et les transferts d'ALPC.

Reconnaît que des règlements et des normes internationales fonctionnant bien au sujet des ALPC sont nécessaires pour assurer la transparence, c'est pourquoi il accueille avec bienveillance l'adoption du traité TCA sur le commerce des armes, qui étendra la surveillance des parlementaires sur les actions départementales dans les secteurs de la défense et de la sécurité.

Accueille favorablement les initiatives des parlements qui ont pris des mesures visant un contrôle et une surveillance parlementaires plus rigoureux.

Donne mandat au Forum, à ses membres et au Secrétariat, d'entreprendre toutes activités nécessaires, principalement le renforcement de capacité, la sensibilisation et la promotion, pour assurer que le Forum puisse exprimer d'une manière compétente et déterminée son soutien à la ratification du TCA.